

La communication à la Coopérative de Belêtre, une activité en soi

Démocratique et horizontale, la communication permet à chacun de s'exprimer librement



Réunion | Animation | Prise de décision | Expression libre

Bénéfices de la solution

- Tous les membres de la Coopérative ont de multiples occasions d'exprimer librement leurs idées, leurs opinions et leurs ressentis
- Les décisions sont prises avec l'accord de tous les travailleurs, personne ne peut, ne doit sentir son opinion mise à l'écart
- Les nombreux moments de réunion renforcent notre cohésion en donnant une réalité concrète à notre collectif



Description	Type	Saisie le	Par	Importance	Echance	Associées	Durée
Info	Decision	JMMAA		+++	JMMAA	X	minutes
Décharge				+			
Points permanents							
Temps de régulation & partage des responsabilités							15
Besoin de récup et suivi des heures							10
Distribution du courrier + messages téléphoniques							5
Planning & calendriers							15
Retour sur les décisions passées							10
Deux du jour (vigilance partagé coopoc)							

Coopérative paysanne de Belêtre (37) : 8 UTH dont 4 salariés-associés-gérants

Certification : AB et Nature & Progrès ; 65 ha en location (dont 45 ha avec Terres de Liens) Maraîchage diversifié sur 3 ha ; Grandes cultures sur 62 ha ; Meunerie-boulangerie ; Vente en circuit-court ; Animations pédagogiques

A la Coopérative de Belêtre, les associés considèrent que **20 % du temps** doit être consacré à la gestion de l'entreprise et, en particulier **au fonctionnement du collectif**. Les relations entre les travailleurs en étant la meilleure expression, cela se traduit donc par un **investissement en temps et en pratiques au service de la communication**. Cela va se manifester dans les réunions, qui reviennent régulièrement (cf. fiche : A la Coopérative de Belêtre, des outils au service de la bonne entente), mais pas seulement ...



Notre organisation est cadencée au rythme des réunions, **le point d'orgue étant la réunion du mardi matin**, de 10h00 à 12h00, qui réunit l'ensemble des travailleurs. Cette réunion est **préparée et animée** à tour de rôle pendant 1 mois, par un binôme parmi les membres de la Coopérative.

Lors de chacune d'elle, **l'ordre du jour est précis avec des points obligatoires** (les besoins de régulation, les besoins de récupération et le suivi des heures, la distribution du courrier, des messages, l'organisation du travail et le retour sur les décisions passées) **et des points d'actualité** que le binôme en charge de l'animation aura recensé au préalable pour **les programmer** dans l'ordre du jour, en fonction de leur **nature** (information, décision à prendre ou actualité à approfondir) et de leur **degré d'importance**. Chaque point de l'ordre du jour est **cadencé** selon des durées précises pour les points obligatoires et à définir puis à hiérarchiser pour les actualités nouvelles.

Si des décisions doivent être prises, nous avons adopté une méthode, issue de la Sociocratie, « **la prise de décision par consentement** », qui consiste à valider une décision si aucun membre du groupe ne s'y est opposé, après épuisement de toutes les objections et demandes d'amendements des décisionnaires.

Malgré tous les principes de fonctionnement et de communication que nous avons mis en œuvre et que nous suivons, **nous restons vigilants sur le bien être des personnes au sein du collectif** : nous n'hésitons pas à **interroger notre place** dans le groupe, dans le projet, dans le travail que nous effectuons pour vérifier que nous sommes toujours bien **en phase avec nous-même et avec nos collègues**. Et pour nous aider dans cette veille, **nous nous faisons accompagner par des consultants extérieurs** qui vont nous apporter leur regard extérieur et leur écoute.

Ces accompagnements ont lieu régulièrement, 1 à 2 fois par an, à l'occasion de l'une de nos réunions, ou bien tous les 2-3 ans lorsque nous nous retrouvons, à l'extérieur de la ferme, durant ce que nous appelons un **séminaire, un moment privilégié pour faire le bilan** des activités, le point sur le travail, les relations dans le travail, sur le projet, sur la manière de le faire évoluer, collectivement ou à titre personnel.

Démocratique et horizontale, la communication permet à chacun de s'exprimer librement

Des méthodes et des règles qui vont organiser les échanges, libérer la parole et sécuriser les personnes dans l'expression de leur ressenti et de leurs idées



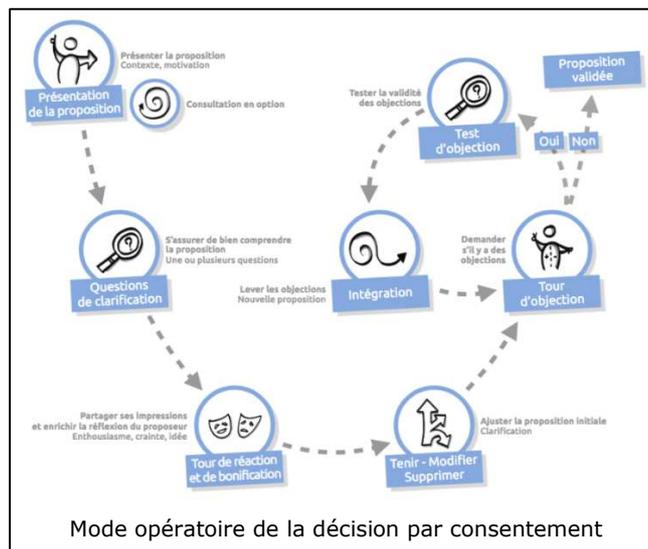
Avantages

- **Favoriser l'esprit d'équipe** et créer un sentiment d'appartenance car chaque membre du groupe peut s'exprimer librement, en confiance et se sentir ainsi valorisé.
- **Stimuler l'innovation** grâce au partage des idées produit par l'ensemble du groupe.
- **Mieux gérer les conflits** en dévoilant les points de blocage et les non-dits plus rapidement.
- **Favoriser l'égalité des chances** par la participation active de chacun aux prises de décision.



Inconvénients et limites

- **Le processus de prise de décision peut être long et coûteux** et pénaliser le cœur du projet, la production
- **Attention à l'apparition de jeux manipulateurs** par des personnes qui voudraient tirer profit de leur aisance communicationnelle ou de leur désir de s'imposer



A Noter

- **Difficulté de mise en œuvre**
Facile / **Complexe** / Très complexe
- **Temps de mise en œuvre**
Immédiat / **Sur la campagne** / Plus d'un an
- **Coût d'investissement et de fonctionnement**
< 5 000 € / De 5 000 à 20 000

Conditions de réussite

- **Adopter une attitude favorable à la communication interpersonnelle** : être bienveillant dans ses propos, écouter ce que dit l'autre jusqu'au bout, comprendre son point de vue, avant d'anticiper ce que l'on va lui répondre
- **Organiser la conduite de réunion** avec la désignation d'un ou de plusieurs animateur(s), l'établissement d'un ordre du jour avec un temps dédié pour chaque thème, rédiger et suivre les relevés de décision
- Pour l'animateur, **faciliter l'implication de tous dans la prise de décision** : tous les salariés ne sont pas nécessairement enclins à prendre part aux décisions de l'entreprise. Il faut donc être vigilant vis-à-vis de ces personnes qui s'exprimeront moins facilement, les inviter à prendre la parole, à donner leurs avis, avec empathie et bienveillance.
- **Respecter les règles** pour un bon fonctionnement des réunions : être présent et respecter les horaires, assurer son rôle d'animateur le moment venu, etc.

Contact

Olivier MARTINEAU – 06 74 95 52 06 – olivier.martineau@pl.chambagri.fr

Financé par